



Nouméa, le 29 AVR. 2020

Division
des examens, des
concours et de la
formation

VR/DEXCO-F/JLR/SL
N° 3211/2020-175

Bureau des Examens
professionnels

Affaire suivie par
Daniel HINSCHBERGER
Bureau 108
Téléphone
(687) 26.61.26

Bureau des baccalauréats
Général et technologique

Affaire suivie par
Sylvie LECA
Bureau 108
Téléphone
(687) 26.62.36

1, avenue des
Frères Carcopino
Immeuble Flize
BP G4
98848 Nouméa Cedex

www.ac-noumea.nc

L'inspecteur général de l'éducation,
du sport et de la recherche,
vice-recteur de la Nouvelle-Calédonie,
directeur général des enseignements

à

- Mesdames et Messieurs les chefs d'établissements
des collèges publics
- Mesdames et Messieurs les chefs d'établissements
des lycées d'enseignement général, technologique et
professionnel
- Mesdames et Messieurs les directeurs des
établissements privés d'enseignement secondaire
*s/c de Madame la directrice de la Direction
Diocésaine de l'École Catholique*
*s/c de Madame la directrice de l'alliance scolaire de
l'église évangélique*
- Monsieur le proviseur du lycée d'Etat de Wallis
s/c de Monsieur le vice-recteur des îles de Wallis et Futuna
- Madame la proviseure du lycée Jean-Marie Gustave LE CLEZIO
(Vanuatu)
s/c de Monsieur l'ambassadeur de France à Port-Vila

Objet : Modalités de saisie des notes des épreuves d'éducation physique et sportive (EPS) en contrôle en cours de formation (CCF) – Session 2020.

La présente note a pour objet de décrire la procédure de saisie des résultats de l'épreuve d'EPS aux examens des baccalauréats général, technologique et professionnel ainsi qu'aux examens professionnels de niveau V (identique à celle de la session précédente).

L'application web EPSNET, élaborée par le SERIA de Rennes, permet la gestion des protocoles et la notation des candidats.

Vous trouverez ci-après la marche à suivre pour gérer la notation des candidats aux épreuves d'EPS de votre établissement :

La saisie des protocoles et des notes des candidats se fera par Internet.



Un lien sur le site académique <http://eps.ac-noumea.nc/> permet de vous connecter à l'application EPSNET, rubrique EXAMEN/EPSNET.

La première connexion doit s'effectuer sous la responsabilité du chef d'établissement. Celui-ci peut ensuite déléguer à plusieurs professeurs, certaines fonctionnalités, mais reste obligatoirement responsable de la procédure de validation.

L'ensemble des accès est sécurisé par mot de passe.

L'utilisation du fichier OCEAN des élèves inscrits aux examens implique une procédure de saisie en deux étapes.

ATTENTION :

- **Pour les élèves inscrits en classe de première professionnelle de BCP 3 ans qui passent une certification intermédiaire (BEP ou CAP), les protocoles sont saisis dans la base EPSNET CAP-BEP**
- **Pour les élèves inscrits en classe de terminale de BCP, les protocoles sont saisis dans la base EPSNET BAC PRO**

1^{ère} étape : du lundi 11 mai au lundi 25 mai 2020, saisie sur EPSNET des protocoles choisis par l'établissement.

- ⇒ Lors de la première connexion par défaut, l'identifiant et le mot de passe correspondent au code RNE de votre établissement. Il vous est demandé de créer un nouveau mot de passe dont vous êtes l'unique détenteur.
- ⇒ Vous êtes alors sur la page principale d'EPSNET. Dans la colonne de gauche, cliquez sur le lien « gestion protocoles » puis sur « 1 ajout/modification ». Dans la fenêtre qui apparaît, cliquez sur le bouton « ajouter ». Vous devez renseigner tous les champs, première activité, date de l'évaluation, date de rattrapage, puis cliquez sur le bouton « valider ». Vous répétez cette opération si vous avez d'autres protocoles.
- ⇒ Vous devez ensuite cliquer sur le lien « 2 validation », afin de bien enregistrer tous vos protocoles. Attention cette manipulation est irréversible et engage la responsabilité du chef d'établissement.
- ⇒ Vous pouvez enfin cliquer sur le lien « édition » pour imprimer vos protocoles.

Enfin, si vous devez quitter EPSNET, cliquez sur le lien « quitter » qui se trouve sur le bandeau horizontal en haut, afin que cela ne génère pas d'erreur de saisie. Si vous avez des doutes sur la saisie des protocoles, vous pouvez à tout moment revenir sur EPSNET et vérifier si la validation a bien été réalisée, que les liens « 1ajout/modification » et « 2 validation » sont grisés et il n'est alors plus possible d'y accéder.

2^{ème} étape : du lundi 22 juin au vendredi 06 novembre 2020, l'établissement pourra accéder à la liste des élèves inscrits, les affecter à un ensemble d'épreuves du protocole et saisir les notes obtenues pour le **vendredi 06 novembre 2020 dernier délai**.



3/3

La commission académique se réunira comme suit :

- Sous-commission avant harmonisation des notes : **les lundi 16 et mardi 17 novembre 2020.**
- Commission d'harmonisation des notes : **le vendredi 20 novembre 2020.**

Assistance à EPSNET

- ⇒ Avant la première connexion, la consultation du guide utilisateur EPSNET, disponible sur le site académique EPS : <http://www.ac-noumea.nc/eps/>, permet d'anticiper les opérations.
- ⇒ Une aide en ligne est accessible à tout moment pendant la connexion à EPSNET. Il suffit de cliquer sur le lien « aide ».
- ⇒ Un professeur ressource, chargé de mission d'inspection en EPS, peut vous apporter conseils et solutions à d'éventuelles difficultés :
Madame Anne LE BOUHILLEC (inspection.eps@ac-noumea.nc) - ☎ 26.62.21.

Le chef de la Division des Examens et Concours
et de la Formation

Julien LE RAY